



## CONTRATS AIDÉS

### LE CHSCT DEMANDE UNE EXPERTISE INDÉPENDANTE

#### RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

VENDREDI 2 FÉVRIER À 14 H

Les décisions gouvernementales entraînent le non renouvellement brutal de nombreux collègues en contrats aidés à la Ville. Elle replonge dans la précarité des agents qui ont rempli des missions effectives dans nos services.

Les organisations syndicales ont constaté :

- L'inquiétude et les risques pour la santé de ces agents.
- Le non-respect des obligations de l'employeur car se substituant en grande majorité à des emplois statutaires, l'accompagnement des agents en contrat aidé (droit à la formation, facilitation dans la recherche d'emploi, droit aux heures d'information syndicale...), ne peut être respecté comme l'indique la loi.
- Un report de charges de travail à venir dans de nombreux services où ces agents travaillent depuis parfois des années.

C'est la raison pour laquelle, ce jeudi 25 janvier 2018, le CHSCT central a voté la demande d'une expertise indépendante sur les contrats aidés.

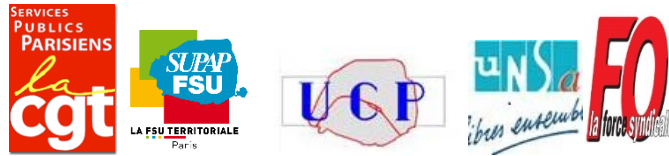
En lien avec le CHSCT, l'expertise aura pour but d'analyser l'impact sur la santé et les risques induits par ces non renouvellements pour les collègues en contrats aidés comme pour les collègues titulaires des services concernés.

Pour les organisations syndicales, cette expertise indépendante sera un point d'appui pour répondre à l'urgence de la situation et faire respecter les obligations de l'employeur concernant l'accompagnement des agents précaires et leur sécurisation par l'emploi.

C'est aussi une première reconnaissance de leur travail. C'est une attention enfin portée à leur santé et à nos services publics.

Sur nos demandes unitaires répétées depuis des mois, le président du CHSCT a aussi répondu favorablement avec l'ouverture d'un recrutement sans concours sur des postes d'adjoints administratifs.

Il était temps !



Comme quoi, nous pouvons, en continuant à nous mobiliser, à gagner des perspectives d'emplois décents.

**NOUS VOUS INVITONS À VENIR À LA RÉUNION D'INFORMATION  
SYNDICALE**

**VENDREDI 2 FÉVRIER À 14 H**

**À la bourse du travail**

**[3 rue du Château d'eau](#)**

**Salle Eugène Varlin**

Afin d'échanger avec vous sur ces avancées et comment vous en faire profiter le plus rapidement possible.

Les élus.e. s du CSHCT seront là pour échanger avec vous !

**CGT, FO, SUPAP-FSU, UCP, UNSA**